

CHECKLIST DES DÉMARCHES À L'ARRIVÉE

10 étapes à effectuer à l'arrivée en France pour bien s'installer et profiter de son séjour !
Vous trouverez le détail de ces démarches et procédures sur le 'Guide pratique des étudiants internationaux' : international.univ-grenoble-alpes.fr > Ressources > Pack d'accueil ;
et plus d'information sur le portail international de l'UGA : international.univ-grenoble-alpes.fr/votre-sejour-a-l-uga/

ACCÉDER À INTERNET À MON ARRIVÉE

Wi-Fi accessible dans les aéroports, les navettes bus des aéroports, les cafés, et en centre-ville.
Cartes sim prépayées vendues dans les bureaux de poste et de tabac.

ME LOGER

- Signer mon contrat de location (bail) en 2 exemplaires.
- Souscrire mon assurance habitation auprès d'une mutuelle étudiante, d'une banque, ou d'une compagnie d'assurance.
- Effectuer l'état des lieux d'entrée et récupérer mes clefs.

OUVRIR MON COMPTE EN BANQUE

- Vérifier si ma banque dans mon pays d'origine n'a pas un partenariat avec une banque française.
- Constituer mon dossier d'ouverture de compte : pièce d'identité, justificatif de domicile, et justificatif de mon statut d'étudiant si je suis déjà inscrit.
- Choisir ma banque et prendre rendez-vous en agence pour l'ouverture de compte.

SOUSCRIRE MES CONTRATS D'EAU, D'ÉLECTRICITÉ, ET INTERNET

- Choisir mes fournisseurs d'électricité, d'eau, gaz (si besoin).
- Choisir mon fournisseur d'accès à internet.

À savoir : la plupart des résidences étudiantes incluent déjà ces charges dans le loyer. Renseignez-vous auprès de la résidence.

SOUSCRIRE UNE ASSURANCE RESPONSABILITÉ CIVILE VIE PRIVÉE

- Vérifier que mon assurance habitation n'inclut pas déjà une assurance responsabilité civile vie privée.
Sinon, souscrire mon assurance auprès d'une mutuelle étudiante, d'une banque, ou d'une compagnie d'assurance.
- Imprimer mon attestation, qui sera demandée pour mon inscription administrative à l'université.

M'INSCRIRE À L'UNIVERSITÉ

- Si je suis concerné, m'acquitter de la CVEC, et télécharger mon attestation : www.campusfrance.org > S'organiser > CVEC
- Finaliser mon **inscription administrative** dans le service de scolarité de ma composante, faculté ou école.
- Régler les frais d'inscription si je suis concerné, et je reçois ma carte d'étudiant.
- Effectuer mon **inscription pédagogique** (choix des cours, des options...).

M'AFFILIER À L'ASSURANCE MALADIE (SÉCURITÉ SOCIALE)

- Vérifier sur <https://etudiant-etranger.ameli.fr/#/> si je suis concerné.
Si c'est le cas, je suis la procédure d'inscription, et j'obtiens mon numéro provisoire de sécurité sociale.
- Compléter mon dossier pour obtenir plus tard un numéro définitif de sécurité sociale et ma carte Vitale.

SOUSCRIRE UNE COMPLÉMENTAIRE SANTÉ (MUTUELLE)

L'assurance maladie ne couvre pas la totalité des frais médicaux.
Pour être mieux remboursé, souscrire une complémentaire santé auprès d'une compagnie d'assurance, telle que les mutuelles étudiantes.

À savoir : Si je suis inscrit à l'assurance maladie française et que mes ressources sont limitées, je peux faire une demande de « Complémentaire Santé Solidaire » auprès de la CPAM.

FAIRE MA DEMANDE D'AIDE AU LOGEMENT

Si je séjourne plus de 3 mois en France, je peux demander une aide financière pour le paiement de mon loyer auprès de la CAF (Caisse d'Allocations Familiales).
www.caf.fr/

VALIDER MON VISA OU DEMANDER UN TITRE DE SÉJOUR

Suivre la procédure qui correspond à mon type de visa : international.univ-grenoble-alpes.fr/votre-sejour-a-l-uga/ > Visas et titres de séjour.

À savoir : Cette démarche doit être effectuée dans les 3 mois suivant mon arrivée.

Si j'ai encore des questions, je peux contacter

International Students & Scholars office - ISSO

À Grenoble: isso@univ-grenoble-alpes.fr

À Valence: isso-valence@univ-grenoble-alpes.fr